DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL
2ème Commission Vœu n° 2

~~~~~~~~~~~

Séance du 11 avril 2008 (Après-Midi)

~~~~~~~~~~~~~

Date de la convocation : 28 mars 2008

PRESIDENT : Monsieur François SAUVADET

SECRETAIRE : Monsieur Gilbert MENUT

LIEU DE LA REUNION : salle des séances

MEMBRES PRESENTS : MM. Joël ABBEY, Emmanuel BICHOT, Hubert BRIGAND, Louis de BROISSIA, Philippe CHARDON, François-Xavier DUGOURD, Mme Martine EAP-DUPIN, MM. Marc FROT, Roger GANEE, Pierre GOBBO, Robert GRIMPRET, Alain HOUPERT, Henri JULIEN, Mmes Anne-Catherine LOISIER , Catherine LOUIS, Patrick MOLINOZ, Gabriel MOULIN, Jean-Paul NORET, Marc PATRIAT , Jean-Yves PIAN, Pierre POILLOT, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Claude ROBERT, Paul ROBINAT, Ludovic ROCHETTE, Antoine SANZ, Paul TAILLANDIER, Denis THOMAS, Claude VINOT.

MEMBRES EXCUSES : MM. Michel BACHELARD, Mme Colette POPARD , M. François REBSAMEN.

MEMBRES EXCUSES et ayant donné délégation de vote : M. Noël BERNARD à M. Robert GRIMPRET, Mme Emmanuelle COINT à M. Paul TAILLANDIER, MM. Jean ESMONIN à M. Roger GANEE, Michel MAILLOT à M. Gabriel MOULIN, Alain MILLOT à M. Jean-Yves PIAN, François PATRIAT à M. Jean-Claude ROBERT, Roland PONSAÂ à M. Jean-Paul NORET, Nicolas URBANO à M. Marc PATRIAT .

RAPPORTEUR : Monsieur Pierre POILLOT

OBJET DE LA DELIBERATION :
VOEU RELATIF À LA CULTURE DES ORGANIMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIFÉS EN PLEIN CHAMP

La Commission Aménagement du Territoire, Économie, Agriculture et Développement Durable est saisie d'un vœu présenté par le groupe Forces de Progrès, dont le texte est le suivant :

« Le débat parlementaire sur le développement agricole des cultures OGM est au cœur de notre société puisqu'il touche notre alimentation, celle des générations futures, notre santé, notre environnement comme le devenir de la biodiversité et l'organisation de notre agriculture.

La culture des OGM en plein champ pose aujourd'hui la question de la dissémination irréversible et non contrôlée des gènes modifiés et porte le risque inévitable de contamination des filières agricoles sans OGM et aura des conséquences majeures et irréversibles en matière agricole, environnementale et sur le plan sanitaire.

Aussi, les Conseillers généraux demandent donc solennellement au Premier Ministre de s'engager :

- à renouveler le moratoire sur les OGM pour protéger les productions agricoles de qualité (AOC, biologique…) ;

- à assurer le respect de la liberté de celles et ceux qui veulent produire ou manger sans OGM ;

- à maintenir les avancées obtenues par l'Assemblée nationale, notamment l'amendement 252 qui stipule que les OGM « ne peuvent être cultivés, commercialisés ou utilisés que dans le respect de l'environnement et de la santé publique, des structures agricoles, des écosystèmes locaux et des filières commerciales qualifiées "sans organismes génétiquement modifiés" ;

- et à revenir à l'esprit des conclusions du Grenelle de l'environnement. »

****

La Commission Aménagement du Territoire, Économie, Agriculture et Développement Durable propose d'amender ce texte de la façon suivante :

« Le débat parlementaire sur le développement agricole des cultures OGM est au cœur de notre société puisqu'il touche notre alimentation, celle des générations futures, notre santé, notre environnement comme le devenir de la biodiversité et l'organisation de notre agriculture.

La culture des OGM en plein champ pose aujourd'hui la question de la dissémination irréversible et non contrôlée des gènes modifiés et porte le risque inévitable de contamination des filières agricoles sans OGM et aura des conséquences majeures et irréversibles en matière agricole, environnementale et sur le plan sanitaire.

Aussi, les Conseillers généraux demandent donc solennellement au Premier Ministre de s'engager :

- à poursuivre la recherche sur les OGM par des organismes publics tels que l'INRA en raison des progrès scientifiques que peuvent apporter ces organismes,

- à renouveler le moratoire sur la culture des OGM en plein champ pour protéger les productions agricoles de qualité (AOC, biologique…) ».

Mis aux voix, le vœu ainsi rédigé est adopté à l'unanimité, le Groupe Initiatives Côte-d'Or et MM. FROT et GOBBO ne prenant pas part au vote.

Pour extrait conforme

Le Président

Pour extrait conforme
à l'original rendu exécutoire
à compter du : 28/04/2008

Le Président

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services
François-Régis CHRETIEN

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Signé : François-Régis CHRETIEN

Date d'accusé de réception
par la Préfecture de la Côte-d'Or:28/04/2008